



MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SELON LE DIAGRAMME DES PROCESSUS

Titre : APPROCHE CLINIQUE MOBILE

Introduction

L'Approche Clinique Mobile est une méthodologie structurée d'IWHE-ONG pour déployer des projets sociaux et écologiques via des services intégrés (santé, juridique, psychosocial, Autonomisation, Etc.). Elle cible les populations vulnérables en identifiant leurs besoins, en priorisant les zones d'intervention et en offrant des solutions adaptées (cliniques mobiles, autonomisation, gouvernance écologique).

Objectifs de l'Approche Clinique Mobile

1. **Identifier les besoins** : Cartographier les besoins des populations cibles en matière de santé, counseling, appui juridique, insertion socio-économique, gouvernance écologique et paix.
 2. **Offrir des services intégrés** : Fournir des services médicaux, psychologiques, juridiques, socio-économiques et écologiques de manière coordonnée.
 3. **Promouvoir la gouvernance écologique et la paix** : Sensibiliser et autonomiser les communautés pour une gestion durable des ressources et une culture de paix.
 4. **Améliorer continuellement** : Mettre en place un processus d'apprentissage organisationnel pour optimiser les interventions.
-

Étapes de l'Approche Clinique Mobile

Étape 1 : Identification des zones à besoins des services

Activités :

- Collecte de données sur les zones cibles (enquêtes, rapports, partenariats locaux).
- Analyse des besoins en services (santé, counseling, juridique, socio-économique, gouvernance écologique, paix).

Indicateurs de performance :

- Nombre de zones identifiées.
- Temps écoulé pour l'identification des zones.

Points de contrôle :

- Validation des données collectées par les partenaires locaux.
 - Approbation des zones cibles par le comité de direction.
-

Étape 2 : Cartographie des besoins

Activités :



- Cartographie des besoins en soins de santé, counseling, appui juridique, insertion socio-économique, gouvernance écologique et paix.
- Priorisation des besoins en fonction de la vulnérabilité des populations.

Indicateurs de performance :

- Nombre de besoins cartographiés.
- Pourcentage de besoins prioritaires identifiés.

Points de contrôle :

- Validation de la cartographie par les équipes techniques.
- Revue des priorités par le comité de direction.

Étape 3 : Identification des bénéficiaires vulnérables

Activités :

- Identification des malades vulnérables et des victimes de violences basées sur le genre.
- Identification des victimes d'inégalités des droits (gouvernance).

Indicateurs de performance :

- Nombre de bénéficiaires identifiés.
- Temps moyen d'identification par bénéficiaire.

Points de contrôle :

- Vérification des critères d'éligibilité.
- Validation des listes de bénéficiaires par les équipes locales.

Étape 4 : Offre et administration des services

Activités :

- **Clinique médicale :**
 - Offre de soins médicaux aux bénéficiaires vulnérables.
 - Orientation des bénéficiaires vers d'autres services si nécessaire.
- **Clinique santé-reproductive :**
 - Offre de services de santé reproductive.
- **Clinique psychologique :**
 - Offre de services de counseling et de soutien psychologique.
- **Clinique juridique :**
 - Offre de services d'appui juridique aux victimes d'inégalités des droits.



- **Clinique d'autonomisation socio-économique :**
 - Offre de services d'insertion socio-économique (formations, microcrédits, etc.).
- **Clinique écologique :**
 - Offre de services d'appui à la gouvernance écologique (sensibilisation, projets de reboisement, etc.).
- **Clinique de gouvernance :**
 - Offre de services d'appui au leadership féminin et à la promotion de la paix.

Indicateurs de performance :

- Nombre de bénéficiaires servis par type de service.
- Taux de satisfaction des bénéficiaires.
- Temps moyen de traitement par bénéficiaire.

Points de contrôle :

- Suivi des dossiers des bénéficiaires.
- Évaluation de la qualité des services par des audits internes.

Étape 5 : Apprentissage organisationnel et amélioration continue

Activités :

- Collecte de feedback des bénéficiaires et des partenaires.
- Analyse des données de performance pour identifier les points d'amélioration.
- Mise à jour des processus et des protocoles.

Indicateurs de performance :

- Nombre de recommandations d'amélioration mises en œuvre.
- Taux d'amélioration de la satisfaction des bénéficiaires.

Points de contrôle :

- Revue des rapports d'évaluation par le comité de direction.
- Validation des modifications apportées aux processus.

Améliorations proposées

1. **Intégration des technologies :**
 - Utiliser des outils numériques pour la collecte de données et le suivi des bénéficiaires (applications mobiles, bases de données).
 - Mettre en place un système de gestion de l'information pour centraliser les données.
2. **Renforcement des partenariats :**



- Collaborer avec des organisations locales, des gouvernements et des institutions internationales pour maximiser l'impact.
 - Établir des protocoles de collaboration clairs.
3. **Formation des équipes :**
- Former les équipes sur les thématiques clés (gouvernance écologique, paix, genre, etc.).
 - Mettre en place des programmes de mentorat pour le leadership féminin.
4. **Sensibilisation et plaidoyer :**
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la gouvernance écologique et la paix.
 - Mener des actions de plaidoyer pour influencer les politiques publiques.

Indicateurs de performance globaux

Étape	Indicateurs de performance
Identification des zones	Nombre de zones identifiées, temps d'identification.
Cartographie des besoins	Nombre de besoins cartographiés, pourcentage de besoins prioritaires.
Identification des bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires identifiés, temps moyen d'identification.
Offre des services	Nombre de bénéficiaires servis, taux de satisfaction, temps moyen de traitement.
Apprentissage organisationnel	Nombre de recommandations mises en œuvre, taux d'amélioration de la satisfaction.

Points de contrôle globaux

Étape	Points de contrôle
Identification des zones	Validation des données par les partenaires locaux.
Cartographie des besoins	Revue des priorités par le comité de direction.
Identification des bénéficiaires	Vérification des critères d'éligibilité.
Offre des services	Suivi des dossiers, évaluation de la qualité par des audits internes.
Apprentissage organisationnel	Revue des rapports d'évaluation par le comité de direction.



PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARD : SOP

1. Identification des zones à besoins des services

Objectif : Identifier les zones géographiques prioritaires nécessitant des services.

Procédure :

1. Collecte de données

- Identifier les sources de données pertinentes (rapports gouvernementaux, enquêtes, données démographiques, etc.).
- Mener des enquêtes de terrain pour recueillir des informations spécifiques aux communautés.
- Établir des partenariats avec des organisations locales pour obtenir des données de première main.

2. Analyse des besoins

- Analyser les données collectées pour identifier les besoins en santé, counseling, appui juridique, insertion socio-économique, gouvernance écologique et paix.
- Utiliser des outils d'analyse spatiale pour visualiser la répartition des besoins.
- Organiser des consultations communautaires pour valider et prioriser les besoins.

3. Sélection des zones cibles

- Établir des critères de priorisation (vulnérabilité, niveau de besoin, accessibilité, etc.).
- Présenter les résultats de l'analyse et les recommandations au comité de direction pour approbation.
- Documenter le processus de sélection et les justifications.

2. Cartographie des besoins

Objectif : Cartographier en détail les besoins des populations cibles dans les zones sélectionnées.

Procédure :

1. Collecte de données spécifiques

- Mener des enquêtes approfondies auprès des ménages et des individus.
- Organiser des groupes de discussion pour recueillir des informations qualitatives.
- Collaborer avec les centres de santé et les services sociaux locaux pour obtenir des données spécifiques.

2. Analyse et priorisation

- Analyser les données pour identifier les besoins prioritaires par type de service.
- Utiliser des outils de cartographie (SIG) pour visualiser la répartition des besoins.
- Impliquer les équipes techniques et les représentants communautaires dans la validation de la cartographie.

3. Documentation

- Documenter la méthodologie de cartographie et les sources de données.
- Préparer des rapports de cartographie détaillés pour chaque zone cible.
- Présenter les résultats au comité de direction pour revue et approbation.



3. Identification des bénéficiaires vulnérables

Objectif : Identifier les individus les plus vulnérables nécessitant une assistance prioritaire.

Procédure :

1. **Établissement des critères d'éligibilité**
 - Définir des critères clairs pour identifier les malades vulnérables, les victimes de VBG et les victimes d'inégalités.
 - Diffuser les critères auprès des équipes de terrain et des partenaires locaux.
2. **Identification sur le terrain**
 - Mener des entretiens individuels et des visites à domicile.
 - Collaborer avec les leaders communautaires et les organisations locales pour identifier les personnes vulnérables.
 - Utiliser des outils de collecte de données (questionnaires, formulaires) pour documenter les informations.
3. **Vérification et validation**
 - Vérifier les informations recueillies auprès de sources fiables.
 - Valider les listes de bénéficiaires avec les équipes locales et les représentants communautaires.
 - Documenter le processus d'identification et les justifications.

4. Offre et administration des services

Objectif : Fournir des services de qualité aux bénéficiaires identifiés.

Procédure :

1. **Planification des cliniques mobiles**
 - Établir un calendrier des cliniques mobiles en fonction des besoins et des ressources.
 - Préparer le matériel médical, les fournitures et les documents nécessaires.
 - Mobiliser les équipes techniques (médecins, infirmiers, conseillers, juristes, etc.).
2. **Prestation des services**
 - Installer les cliniques mobiles dans des lieux accessibles aux bénéficiaires.
 - Fournir des services médicaux, de santé reproductive, de counseling, juridiques, socio-économiques et écologiques.
 - Orienter les bénéficiaires vers d'autres services si nécessaire.
3. **Suivi et documentation**
 - Tenir des dossiers individuels pour chaque bénéficiaire.
 - Documenter les services fournis et les résultats obtenus.
 - Mettre en place un système de suivi pour évaluer la qualité des services.

5. Apprentissage organisationnel et amélioration continue



Objectif : Améliorer continuellement les processus et les services de l'OSBL.

Procédure :

1. **Collecte de feedback**
 - Recueillir les commentaires des bénéficiaires, des partenaires et des équipes de terrain.
 - Organiser des réunions de feedback et des enquêtes de satisfaction.
2. **Analyse des données**
 - Analyser les données de performance pour identifier les points forts et les points faibles.
 - Utiliser des outils d'analyse statistique pour évaluer l'impact des interventions.
3. **Mise en œuvre des améliorations**
 - Élaborer des plans d'action pour mettre en œuvre les recommandations d'amélioration.
 - Mettre à jour les processus, les protocoles et les outils de travail.
 - Assurer le suivi de la mise en œuvre et évaluer l'impact des changements.

Conclusion

L'**Approche Clinique Mobile** offre un cadre structuré pour la mise en œuvre de projets visant à promouvoir la gouvernance écologique et la paix.